



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

**Enquête publique préalable à un défrichement et à un permis de construire
pour la construction d'une centrale photovoltaïque sur la commune de LINXE**

**Demander : SARL centrale photovoltaïque de la ZA de
GAUDET
188 rue Maurice BEJART
34 000 MONTPELLIER
Représentée par Monsieur Erick GAY**

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de LINXE – 2 place de l'Église – 40 460 LINXE– durant **32 jours** consécutifs **du mardi 23 avril 2019 à 09h00 au vendredi 24 mai 2019 à 17h00.**

Le préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et la décision de permis de construire.

M. Pascal MONNET, Officier supérieur, retraité de l'armée de terre, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement, la demande de permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie de LINXE aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 et de 13h00 à 17h00 ;
- sur un poste informatique à la mairie de LINXE aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du mardi 23 avril 2019 à 09h00 au vendredi 24 mai 2019 à 17h00, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de LINXE ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de LINXE ;
- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr , avant le vendredi 24 mai 2019 à 17h00. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (EP de LINXE Déf et PC) ».

M. Pascal MONNET, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- mardi 23 avril 2019 : de 09h00 à 12h00
- samedi 04 mai 2019 : de 09h00 à 12h00
- lundi 13 mai 2019 : de 14h00 à 17h00
- vendredi 24 mai 2019 : de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage représenté par Monsieur Erick GAY – SARL centrale photovoltaïque de la ZA de GAUDET – 188 rue Maurice BEJART – 34 000 MONTPELLIER.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de LINXE et à la Préfecture des Landes, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt – Service Aménagement Risques , et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet